

MASTER DROIT

DROIT DE L'ENTREPRISE
DROIT SOCIAL ET RESSOURCES HUMAINES



**DIPLOME
CONFÉRANT
GRADE DE MASTER
CONTRÔLÉ
PAR L'ÉTAT**

Faculté des Sciences Économiques Sociales et Juridiques (FSESJ)

www.campus-fonderie.fr

OBJECTIF DE LA FORMATION

Les parcours *Droit de l'entreprise* et *Droit social/RH* forment des juristes qui exerceront leur profession au service des entreprises.

Les étudiants du Master suivent une **solide formation juridique** associée à des **compétences de gestion** leur permettant d'appréhender les multiples facettes de la stratégie juridique de l'entreprise.

La première année reste une **année de formation initiale** complétant et approfondissant des enseignements de licence distincts en fonctions des parcours. Chaque parcours peut aus-

si choisir en outre une option droit des risques en lien avec le C.E.R.D.A.C.C.

La deuxième année poursuit clairement un **objectif professionnel** avec des séminaires pointus transversaux ou propres à chaque parcours et dispensés par des enseignants-chercheurs et des professionnels. Il est principalement ouvert par la voie de l'alternance permettant ainsi aux apprentis d'acquérir une expérience professionnelle de 7 à 11 mois.

L'initiation à la recherche universitaire est assurée par la rédaction de différents rapports.

ORGANISATION DES ÉTUDES

En première année le **parcours droit de l'entreprise** forme plus spécifiquement au droit des affaires (droit bancaire, droit des entreprises en difficulté, fiscalité, droit de la consommation comptabilité des sociétés) alors que le **parcours droit social/RH** propose des enseignements des matières telles le droit de l'emploi, le droit de la protection sociale et le management des ressources humaines. Par le biais d'options, la quasi-totalité des matières est ouverte aux deux parcours.

La **seconde année** de Master se poursuit par la voie de l'**alternance**. Elle suppose que, outre la réussite de la première année, l'étudiant dispose d'une entreprise d'accueil pour l'accueillir en apprentissage ou par le biais d'un contrat de professionnalisation. La moitié des activités pédagogique est commune aux deux parcours en seconde année de master pour assurer un polyvalence juridique.

PARCOURS DROIT DE L'ENTREPRISE

Ce parcours a prioritairement pour objectif de former des juristes d'entreprises ayant un savoir-faire dans la création, le fonctionnement juridique et la transmission de l'entreprise ainsi que le développement d'une créativité dans l'élaboration de contrats d'affaires.

PARCOURS DROIT SOCIAL ET RESSOURCES HUMAINES

Ce parcours tend à renforcer le savoir-faire du futur juriste d'entreprise dans le traitement juridique des questions soulevées par les ressources humaines.



CONDITIONS D'ADMISSION

Sur dossier de candidature [via le site e-candidat](#) pour les étudiants résidents en France.

Candidats non titulaires d'un diplôme conférant le grade de licence, en reprise d'études ou étrangers voir modalités sur notre site :

www.campus-fonderie.uha.fr

PROGRAMME

L'ESPRIT :

Polyvalence, transversalité et coopération sont les fils conducteurs de la formation.

Ces parcours forment avant tout un juriste d'entreprise polyvalent capable de faire face aux questions les plus courantes que l'entreprise rencontre (contrat de travail, droit des sociétés, fiscalité, technique contractuelle...).

L'approche transversale conduit les apprentis et étudiants à être sensibilisés aux questions de gestion de l'entreprise.

La coopération est assurée par des rencontres actives avec le monde de l'entreprise propices à favoriser l'insertion professionnelle.

DÉBOUCHÉS- MÉTIERS

Cette offre de formation débouche sur un large panel d'activités professionnelles :

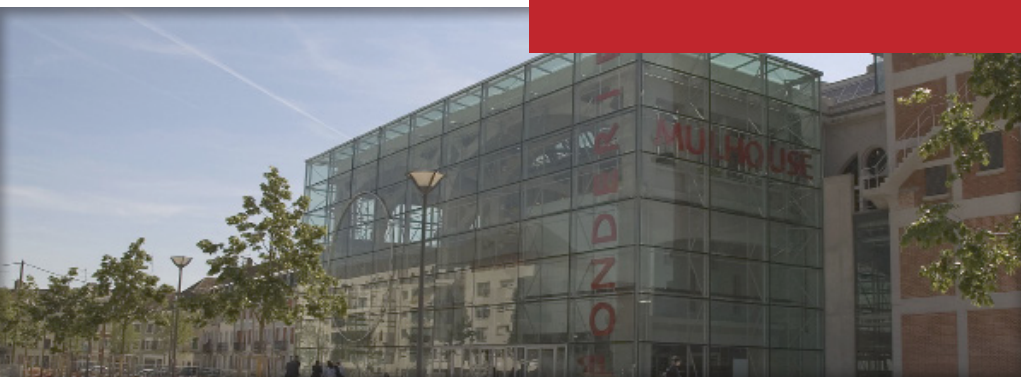
- Juriste d'entreprise
- Collaborateur en droit social de cabinet-conseil
- Responsable des ressources humaines
- Juriste fiscaliste
- Avocat...

LA MÉTHODE :

En première année, les cours et travaux dirigés représentent un volume horaire d'environ 1 500 heures. De plus, les étudiants participent à des exercices de professionnalisation (stage, clinique du droit, conseils à la création d'entreprise, information des consommateurs).

En seconde année, outre des séminaires représentant environ 450 heures, les apprentis mènent des projets collectifs en collaboration avec des partenaires du monde économique et une simulation de règlement de litige, spécifique à chaque parcours, avec des partenaires du monde judiciaire. La présence à l'Université a lieu toutes les deux semaines entre septembre et avril ; l'autre semaine, l'apprenti est en entreprise. À partir du mois d'avril, il est exclusivement en entreprise jusqu'à la fin septembre.





Service d'Information et d'Orientation (SIO)

Maison de l'Etudiant, 1 rue Alfred Werner

68 093 Mulhouse Cedex

Tél : 03 89 33 64 40

Courriel : sio@uha.fr

Site : www.sio.uha.fr

Faculté des Sciences Économiques, Sociales et
Juridiques

Campus Fonderie

16 rue de la Fonderie

68093 Mulhouse Cedex

Pour tout renseignement relatif à l'apprentissage :

CFAU

16 rue de la fonderie, 68093 Mulhouse

tel : 03.89.33.65.90

courriel : cfau@uha.fr

site internet : www.cfau.fr

Responsable du parcours droit de l'entreprise :

Kevin JESTIN

Courriel : kevin.jestin@uha.fr

Responsable du parcours droit social et RH :

Chrystelle LECOEUR

Courriel : chrystelle.lecoeur@uha.fr

Site internet : www.campus-fonderie.fr

Secrétariat : Odile KPODEME

Courriel : odile.kpodeme@uha.fr

Tél : 03 89 56 82 26

